

ÉGLISE ET MIGRATION

'Nous encourageons les responsables d'Église et des missions à reconnaître et répondre... aux ouvertures missionnelles que présente la migration mondiale... Nous encourageons les chrétiens des nations d'accueil où existent des communautés immigrantes issues d'autres arrière-plans religieux à rendre un témoignage à l'amour du Christ, fût-ce en allant à contre-courant de leur propre culture, en actions et en paroles, en obéissant aux commandements nombreux à aimer l'étranger, défendre la cause de l'immigrant, rendre visite aux prisonniers, pratiquer l'hospitalité, tisser des amitiés, inviter chez eux et fournir de l'aide et des services.'¹

Comment les chrétiens et les Églises peuvent-ils prendre part à ce défi de l'immigration ?

En tant que chrétiens, nous pourrions nous sentir démunis par rapport à l'ampleur de la situation ou considérer que l'État est l'État-providence. Or, d'une part, le Seigneur nous appelle à venir avec 'seulement' la force que nous avons, à ne partager que les pains et les poissons que nous possédons et à entrer dans les œuvres qu'il a préparées d'avance pour chacun et ensemble. D'autre part si, en France (ce n'est pas le cas dans beaucoup d'autres pays) l'État s'occupe des missions de solidarité, il y a des 'trous' dans les dispositifs, des profils de personnes oubliés pour lesquels l'État ne peut répondre aux besoins essentiels.

Voici quelques pistes :

Enseigner dans les Églises et sensibiliser à l'extérieur :

- **Au sein des Églises faire des enseignements basés sur la Bible** (non sur les idées des partis politiques, ni sur les idées préconçues positives ou négatives, ni sur nos propres sentiments ou raisonnements), laisser nos pensées et nos cœurs être modelés par la Parole de Dieu sur le sujet de l'immigration et des étrangers.
- **Dans l'Église et en communication extérieure, réfléchir et répondre sans simplisme et sans évacuer les questions difficiles** : le nombre de migrants est-il trop important ?, l'islamisation ne va-t-elle pas se renforcer ?, les emplois pour les Français vont-ils être pris par les migrants ?, pourquoi dépenser de l'argent pour les étrangers... en temps de crise ?...
- **Sensibiliser les Églises aux causes des migrations**, au soutien sur place des populations pour qu'elles vivent mieux (Commerce équitable, microcrédit, parrainage, enjeux du défi Michée), au soutien aux chrétiens persécutés. Encourager le soutien à ces actions.
- **Proposer régulièrement des sujets de prière à ce propos** : prier pour les autorités, prier pour les chrétiens qui migrent, prier pour que les migrants, quels qu'ils soient, dans leur détresse, se tournent vers Dieu, ...
- **Communiquer sur les causes profondes de l'immigration forcée** : le dysfonctionnement profond de l'être humain qui doit changer de comportement et sur la réponse des chrétiens : l'Évangile !

Accompagner :

Une chose que l'État ne fera pas, ni parfois les grosses associations, c'est un travail de **proximité** en développant le **réseau** des migrants et en étant en **relation** avec eux. Cela accélère leur intégration et leur autonomie.

- **Accompagner les migrants** dans leurs démarches, leur expliquer les décisions prises, les mettre en contact avec les bonnes personnes ou les bons services, les soutenir, les encourager, régler des frais mineurs que ne peuvent se payer les migrants. Cet accompagnement ne doit pas se substituer à la mission des travailleurs sociaux, mais ceux-ci n'ont pas toujours le temps ou l'aptitude pour expliquer, accompagner ou encourager. Pour cela il est possible de se mettre en contact avec les lieux d'hébergement et de proposer ses services, ou d'aller directement dans les lieux publics où se trouvent ces personnes.
- **Les Églises et les œuvres associées sont des réseaux exceptionnels** qui seront utiles concrètement aux migrants pour construire leur vie dans ce pays inconnu, qui leur permettront de connaître des natifs et de se familiariser avec les habitudes du pays.
- **Les Églises permettent que l'accueil d'un migrant soit plus simple** car réparti sur plusieurs personnes.
- **L'Église permet aussi que la dimension spirituelle des personnes soit prise en compte**. Dans la majorité des pays d'où viennent les migrants, la place du religieux est englobante, beaucoup plus grande qu'en France. Un besoin de repère est essentiel. Prendre en compte et répondre à ce besoin est de notre devoir de chrétiens, d'une part en fortifiant la foi des chrétiens migrants, d'autre part en proposant l'Évangile.

¹ Engagement du Cap de 2010, chapitre III : Vivre l'amour du Christ auprès de ceux qui professent d'autres religions, alinéa 5. L'amour va vers les populations dispersées.

Apprendre :

- **Les personnes qui arrivent dans un pays différent du leur ont besoin de comprendre la société** dans laquelle ils arrivent, de pouvoir s'exprimer pour être compris, d'apprendre des choses qu'ils n'ont pas appris dans leur pays et qui sont connus des natifs. Pour cela différents cours sont possibles selon les migrants, de français, d'anglais, d'instruction civique, d'histoire et de culture de française, ...
- **Mais aussi, pour certains, savoir se déplacer** dans la ville, connaître la géographie du lieu où il se trouve.

Donner :

- **Vous pouvez donner** sacs de couchage, tapis de sol, tickets de métro, payer des légalisations pour les papiers ou pour un passeport, payer le transport pour des démarches, donner de la nourriture, des vêtements... Attention à donner à bonne escient, sous peine de faire pire que mieux.
- **Donner à des œuvres chrétiennes existantes** (dons déductibles des impôts), en particulier celles qui font un travail que ne subventionne pas l'État.

Accueillir et connaître :

- **Vous pouvez les inviter** à un repas, une sortie (à la mer, au musée, au zoo, au cinéma, faire du sport, etc.), pour des vacances. La **convivialité** leur permettra de retrouver un peu de repos suite à leur parcours.
- **Pour certains, il peut être important d'écouter leur histoire, mais... seulement s'ils le veulent.** Effectivement les personnes missionnées par l'État qui vont entendre leur récit ne seront pas forcément bienveillantes. Au contraire, elles chercheront les contradictions dans leur discours. Les exhorter à la vérité est important, mais souvent les incohérences sont dues à une mauvaise explication ou à des raccourcis de leur parcours. Cela peut les aider à l'expliquer pour être bien compris. De plus, raconter leur histoire avec quelqu'un qui écoute avec bienveillance peut être 'thérapeutique'. Les orienter vers des professionnels spécialisés est important pour les situations graves (tortures, viols,... par exemple). Il est essentiel de respecter le silence si les migrants ne parlent pas d'eux-mêmes de leur situation.

Héberger :

Un premier point à aborder : **la loi sur le délit 'de solidarité'**, en fait 'délict d'aide au séjour irrégulier'. Ce n'est pas un délit si l'accueil « n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte et consistait à fournir des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinées à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci. »²

L'aide et l'hébergement sont donc possibles, même pour des personnes en situation irrégulière.

- **Vous pouvez les héberger** la nuit, un week-end, une semaine, durant les fêtes.
- **Héberger des migrants** peut être une action de longue haleine que tous ne peuvent pas porter. Si des solutions d'hébergement par l'État sont prévues **dans un bref délai**, il est possible de prendre en charge un hébergement durant cette attente. Il est mieux qu'une association fasse le lien entre l'accueillant et l'hébergé et que cette association prenne la responsabilité de reprendre la personne en cas d'impossibilité pour l'accueillant de continuer. Il peut être ainsi fait des **contrats entre l'hébergeur, l'accueilli et l'association** qui délimite le cadre de l'accueil, l'association restant le référent en cas de soucis. Il faut l'envisager comme une solution provisoire. **L'accueilli doit continuer à faire ses démarches pour être pris en charge par les structures adaptées en appelant le 115, le SAMU-social, en suivant son dossier pour bénéficier d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) ou d'un Centre provisoire d'hébergement (CPH) et en continuant à voir les professionnels du social.**

Les pièges à éviter :

- Si accompagner les migrants dans leurs parcours est nécessaire, **faire ce que des associations ou des services de l'État font déjà, est contre-productif**, les services de l'État le faisant de façon professionnelle et avec des moyens financiers donnés par le contribuable.
- Quand ce que nous faisons est **au-dessus de nos compétences ou de nos possibilités, avec parfois un manque d'organisation**, nous nous épuisons. Il faut être attentif, devant tous les besoins, à ne faire que ce que nous pouvons assumer (individuellement ou en Église).
- **Attention**, en particulier pour l'hébergement, **aux engagements trop longs, sans terme annoncé ou sans solutions de rechange** en cas de problème.
- **Les migrants ne doivent pas se sentir redevables excessivement à l'égard de ceux qui les aident.** Les laisser aider, rendre service, faire ce qui est à leur portée est essentiel à cet égard. Devant ce sentiment de redevabilité, proposer que quand ils en auront la possibilité, qu'à leur tour ils puissent aider d'autres.

² LOI n° 2012-1560 du 31 décembre 2012, article 15